

casions de travailler. Je sais qu'il existe bien des difficultés, mais je ne crois pas qu'elles soient insurmontables. Quand on pense à tout le travail que l'on peut faire dans notre pays, il me semble que l'on pourrait trouver le moyen de faire apprendre aux prisonniers des métiers qui leur permettraient de se livrer à un travail convenable. Il se peut qu'il soit impossible d'obtenir de bons résultats de la centaine de prisonniers incorrigibles dont a parlé le ministre, mais que fait-on des 600 ou 700 prisonniers, dont un grand nombre sont des jeunes gens, qui n'ont aujourd'hui aucune chance de se préparer à gagner leur vie quand ils seront sortis du pénitencier?

Mlle MACPHAIL: Et ce n'est pourtant qu'un seul pénitencier.

M. WOODSWORTH: Oui; je remercie mon honorable amie de me rappeler que je ne parle que d'un seul pénitencier. Les conditions sont à peu près les mêmes dans les autres pénitenciers, bien que dans certains autres établissements on ait, je crois, pris de meilleurs moyens de fournir du travail à l'extérieur.

Il y a aussi une autre plainte bien précise au sujet d'un nommé John O'Brien. On a dit qu'il avait été gardé dans un cachot depuis l'année 1931. La Chambre a le droit de savoir, je crois, s'il est encore dans ce cachot, sinon, quand il en est sorti. Quoi qu'il en soit, nous voulons savoir pour quelle raison on l'a ainsi gardé dans un cachot pendant ces années. La question est bien grave, surtout quand il s'agit de personnes qui n'ont à leur disposition aucun moyen d'exposer leurs griefs au grand public.

Nous arrivons maintenant à la question des prisonniers politiques. Le ministre dira peut-être que nous n'en avons pas au Canada, mais c'est là, je crois, une affirmation bien difficile à établir, car les sept communistes qui se trouvent au pénitencier de Kingston, et dont deux ont été remis en liberté, je crois, à cause du mauvais état de leur santé...

L'hon. M. GUTHRIE: Non, ce n'est pas pour cette raison.

M. WOODSWORTH: Je laisse au ministre le soin d'en expliquer la raison; je voulais reconnaître sa bienveillance.

L'hon. M. GUTHRIE: Ils sont en bonne santé.

M. WOODSWORTH: Quoi qu'il en soit, ces communistes ont été envoyés là à cause de leurs opinions politiques. Je ne parlerai pas de l'article du Code criminel en vertu duquel on les a mis aux arrêts, si ce n'est de dire que l'application de cet article n'exige

pas que l'accusé soit coupable d'un crime manifeste. Il suffit qu'il fasse partie d'un groupe qui prêche le recours à la force pour obtenir un changement dans l'organisation politique. Ces hommes n'ont pas été jugés coupables d'un crime public. On ne les a pas accusés d'avoir commis un crime de cette importance, mais tout simplement de faire partie d'une association qui, à son tour, était affiliée à une autre association dont les membres croient au recours à la force pour obtenir un changement dans l'organisation politique. Je sais bien qu'en parlant des communistes, je m'expose à ce qu'on me reproche d'être d'accord avec ces gens-là. J'ai déclaré maintes et maintes fois à la Chambre des communes, et je tiens à répéter aujourd'hui que je n'ai aucun rapport avec le parti communiste et que je n'approuve pas les tactiques auxquelles il a recours. Je tiens aussi à signaler le fait que, d'après le *Toronto Daily Star* du lundi 19 février, M. A. E. Smith aurait déclaré au Massey Hall que les représentants de la Fédération du Commonwealth coopératif sont la cause des accusations de sédition portées contre lui, parce qu'ils ont suggéré au gouvernement Bennett qu'en ayant recours à une accusation de ce genre il pouvait se débarrasser de ses ennemis politiques sans avoir recours à l'application de l'article 98 du Code criminel. Inutile de le dire, les membres de la Fédération du Commonwealth coopératif dans cette Chambre, n'ont jamais donné de tels conseils au ministre de la Justice, et je n'ai jamais non plus tenu le ministre de la Justice responsable de ce qu'on ait tiré des coups de feu dans la cellule de Tim Buck. J'ai lu l'article du *Star*, de Toronto, simplement pour faire remarquer que les communistes ont accusé les honorables membres de notre parti de la Chambre d'en être responsables. A ce sujet, je devrais peut-être dire que M. Smith a dit qu'il ne s'était pas exprimé de la sorte. Très bien; mais il n'a jamais répudié la déclaration. Quoi qu'il ait dit, les communistes nous ont dénoncé bien amèrement. Malgré ces dénonciations amères, je demande instamment qu'on ne traite pas les prisonniers de la façon dont on traite apparemment les communistes à Kingston. Si nous n'approuvons pas ce que fait Hitler en Allemagne depuis quelques jours, je dirai que les prisonniers politiques ont droit d'être protégés, et que tout le monde au Canada, conservateurs, libéraux et membres de notre parti, devrait s'efforcer de maintenir les institutions démocratiques et de résister aux empiétements de la dictature. Si nous sommes convaincus de la justice des principes démocratiques, nous devons demander la protection des prisonniers politiques.